

FICHE TECHNIQUE (FT)

BÉTON RAPIDE B-20 449

Mortier de béton avec temps de prise accéléré



Domaines d'application

Le mortier est destiné à la réalisation de chapes de sol de ciment et de planchers ainsi que des couches similaires de compression, des membranes de support profilés pour former les pentes, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Utilisé en tant que sous-couche dans un système de chauffage par le sol, sous forme de chape flottante sur l'isolation thermique, sur une couche de séparation et lié au substrat. Il est possible de fabriquer à l'aide de ce mortier d'autres éléments appliqués directement dans la construction, tels que : fondements, linteaux, escaliers, plafonds - après l'application d'une armature appropriée. Approprié pour l'application sur tous les subjectiles sur les joints hydrauliques ainsi que sur les couches avec pare-vapeur ou isolation contre l'humidité. Applicable à l'ancrage des poteaux de clôture. Les épaisseurs minimales d'une couche: sous-couche liée au substrat > 25mm, sous-couche sur une couche de séparation > 35 mm, sous-couche «flottante» sur une couche de l'isolation thermique et/ou acoustique > 40 mm, sous-couche anhydrite dans un système de chauffage par le sol - > 45 mm (diamètre extérieur d'un élément de chauffage + épaisseur d'une couche au-dessus des éléments de chauffage: 30 mm au minimum).

Propriétés

- Prise rapide
- Épaisseur de couche 25-100 mm
- Très haute résistance
- Pour le chauffage par le sol
- Pour balcons et terrasses
- Universel
- Résistant au gel
- Sans retrait

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	38803
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Unité par palette	48 unité/pal
Granulométrie	0-2 mm
Couleur	Gris
Consommation	env. 2 kg/m ² /mm
Unité de besoin en eau	env. 3,2 L/unité

BÉTON RAPIDE B-20 449

Mortier de béton avec temps de prise accéléré

Numéro d'article	38803
Comportement au feu	A1fl
Résistance à la compression	≥ 20 MPa (28 jours)
Praticable	6 h
Sollicitable après	24 h
Recouvrable	5 j
Teneur en chrome	≤ 0,0002 %
Groupe de mortier	R2
Épaisseur de couche	25-100 mm
Temps d'application	30 min

Base du matériau

- Ciment portland
- Ciment alumineux
- Additif de quartz

Conditions de mise en œuvre

Utiliser à une température entre +5 °C et +25 °C, lesdites températures concernent l'air, le subjectile et le produit. Tous les subjectiles doivent être porteurs, compacts, stables, plats et propres.

Support

Préparer le substrat en fonction du type d'application choisie. Mouiller le support absorbant avec de l'eau ou appliquer la couche primaire. Il est nécessaire d'enlever les supports instables, fragiles, non cohérents. Les dalles en béton de ciment devraient avoir au moins 4 semaines, les supports en béton 6 mois. En cas de sous-couche anhydrite « flottante » sur un substrat plat et nettoyé poser en alternance (avec déplacement des bords) les panneaux en polystyrène expansé ou en laine minérale d'une dureté appropriée. Les appliquer de sorte qu'il n'y ait pas de fissures entre eux. En appliquant les panneaux en polystyrène expansé, il est possible d'appliquer un ballast de sable nivelant des rugosités qui peuvent causer la brisure des panneaux ou leur tuilage. Effectuer une dilatation séparant une chape des murs à l'aide d'une bande de

dilatation. Ensuite, répartir équitablement sur toute la surface une feuille PE d'une épaisseur d'au minimum 0,2 mm en la dépliant sur un paroi au dessus d'un niveau prévu de la chape appliquée. Dans les jointures de feuille, appliquer un pli d'au moins 10 cm et le coller sur les joints à l'aide d'une bande auto-collante ou souder afin d'obtenir une isolation d'étanchéité. Attention: une chape « flottante » appliquée correctement ne peut pas se lier directement avec un paroi, un substrat au dessous de l'isolement ou les éléments d'installation. En cas du système de chauffage par le sol, préparer le substrat de la même manière qu'en cas de sous-couche anhydrite « flottante ». Sur un substrat tellement préparé installer les tuyaux d'installation de chauffage par le sol. Avant l'application, vérifier l'étanchéité et le montage de l'installation de chauffage. En cas de chauffage de l'eau, remplir les tuyaux avec de l'eau afin qu'ils ne montent à la surface au cours des travaux menés. Bétons, bétons armés: Humidifier, et en cas de grande absorption, apprêter avec GRUNTOLIT-W 301 Chape ciment: Apprêter avec GRUNTOLIT-W 301 ou EXPERT 6

Réalisation de petits éléments en béton: Verser dans le coffrage avec l'armature éventuellement posée

Préparation

Le mélange à l'état sec devrait être versé progressivement à un conteneur contenant une quantité appropriée de l'eau froide pure, tout en mélangeant à la main ou mécaniquement à l'aide d'un malaxeur rotatif, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène dépourvue de grumeaux. Mettre de côté pour le temps de maturation s'élevant à 1 minute et mélanger soigneusement de nouveau. Dans le cas

BÉTON RAPIDE B-20 449

Mortier de béton avec temps de prise accéléré

où il est nécessaire d'utiliser une partie du contenu de l'emballage, mélanger soigneusement le mélange sec parce qu'au cours du transport une séparation des composants pourrait avoir lieu. Ne pas mélanger un mortier durci avec de l'eau ou avec du matériau frais.

Mise en œuvre

Poser le mortier préparé, le plus souvent entre les règles de dressage, en appliquant une couche d'une épaisseur dépendant du type de construction du plancher et de la compressibilité d'une couche d'isolation thermique ou acoustique. Enlever le surplus de mortier par tasseaux le long de guides rigides et frotter la surface à l'aide d'une taloche après la fixation préliminaire. En cas de grandes charges du plancher, d'importantes variations des températures, de sols sur les planchers composés des éléments préfabriqués dans des locaux d'une intensité augmentée d'exploitation, lors de l'application d'une chape sur une couche d'isolation thermique ou acoustique d'une grande aptitude à la déformation et afin de réduire un nombre de dilatations anti-rétrécissement, une armature des sous-couches est appliquée.

Avertissements

Le mortier fraîchement appliqué doit être protégé contre un séchage trop rapide causé par exemple par un fort ensoleillement, des températures élevées à l'intérieur, des courants d'air, etc. Quand appliqué à l'extérieur, les travaux de construction ne doivent pas être effectués pendant les précipitations, avec le vent fort et avec la lumière du soleil directe sur les murs sans des protections spéciales limitant l'influence des conditions météo. En cas de réalisation d'un élément de coffrage, le coffrage peut être enlevé au plus tôt 48 heures après l'application (dans le cas où l'élément a séché à une température d'environ +20 °C) Lors de l'application des sous-couches, il faut respecter les règles d'application des joints à déplacement et à expansion: de construction, d'isolement et de retrait. Les joints à déplacement et à expansion de construction doivent être appliqués dans les endroits de la dilatation de la construction d'un bâtiment ainsi qu'en cas de besoin d'éliminer un impact de la dilatation thermique. Appliquer les joints d'isolation afin de séparer un plancher des autres éléments d'un bâtiment (murs, piliers, escaliers, etc.) pouvant entraver les mouvements du plancher. Les appliquer également dans les endroits où une épaisseur

d'une sous-couche a changé, dans les points de jonction de divers planchers et dans l'objectif de séparer des zones rectangulaires d'une sous-couche dans des locaux ayant une forme compliquée. Les joints de retrait devraient diviser la surface en zones n'excédant pas: 30m² en cas de longueur d'un côté jusqu'à 6 m dans des pièces intérieures, 20m² en cas de longueur des côtés n'excédant pas 5 m – dans des pièces avec un système de chauffage par le sol, 40 m² en cas de longueur d'un côté n'excédant pas 8 m – dans des pièces avec un système de chauffage par le sol où un renforcement anti-rétrécissement a été appliqué (solution recommandée). Dans un couloir, un espacement des joints de retrait ne doit pas dépasser une largeur de 2–2,5 fois. Les dilatations des crépis réalisés sur les terrasses doivent être placées à une distance de 2–2,5 m en fonction d'ensoleillement et de couleur d'un revêtement extérieur. Eviter tout contact avec la peau et protéger les yeux. Les instructions détaillées peuvent être trouvées dans une fiche de données de sécurité.

Stockage

Dans les endroits secs et dans l'emballage d'usine intact - au maximum 12 mois à compter de la date de production.

Remarques générales

Cette carte remplace toutes les versions précédentes. Les informations contenues dans cette fiche technique reflètent notre savoir-faire actuel et notre expérience pratique. Ce ne sont que des informations générales et elles ne peuvent pas constituer la responsabilité du fabricant sur l'exécution des travaux ni sur le mode d'utilisation. Parce que des différences et des conditions spécifiques du mode d'exécution peuvent exister. Le produit doit être utilisé conformément au savoir-faire technique et aux règles de sécurité et d'hygiène au travail. Eviter tout contact avec la peau et protéger les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer-les abondamment avec de l'eau propre et consulter un médecin. Il est recommandé d'utiliser des gants, des lunettes et des vêtements de protection. Toutes les données techniques dont indiquées pour la température de 20 degrés Celsius. Ces températures s'appliquent à l'air, au support et au matériau à intégrer. Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.